66e Année. — N° 150

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3m. 6mois 1an
Nord & Fran. 12.00 23.00 45.00
France, Belg. 13.00 24.00 48.00
Union post. 16.00 31.20 62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1100 ; Inter. 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

66e Année. — N° 150

LUNDI
30
MAI 1921

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
à Roubaix, Grande-Rue, 71
à Tourcoing, rue Carnot, 33

LA FRANCE EN SUÈDE

Les délégués du Conseil municipal de Paris ne manqueront pas de préciser, dans des rapports techniques, avec tout le luxe de détails voulu, les précieux enseignements qu'ils ont remportés de leur visite de Stockholm : voierie étincelante de propreté, asiles de vieillards qui font concurrence aux palais, écoles qui font concurrence aux jardins de récréation. Dix articles ne suffiraient guère à mettre en lumière l'excellent modèle de perfectionnement municipal que présente la vieille capitale suédoise.

Tous ceux qui connaissent tant soit peu cette ville coquette, baignée d'eau et de verdure, aussi moderne que possible malgré les anciennes lettres de noblesse dont témoignent l'imposant carré de son château et les pinacles élancés de ses églises, ceux-là pouvaient prévoir d'avance qu'un amoureux d'organisation et d'élégance urbaine ne quitterait pas Stockholm sans admiration et sans regret. Pouvaient-ils prédire aussique, trop à l'étroit dans son cadre strictement municipal, l'hospitalité suédoise revêtirait les formes d'une magnifique manifestation en l'honneur de la France ? « Seuls les observateurs impartiaux de la Suède où, pendant quelque temps, les frénésies de la propagande allemande ont égaré une partie de l'opinion, n'ont éprouvé aucun étonnement au spectacle d'une renaissance de l'amitié séculaire. »

La visite des édiles parisiens à Stockholm a été tout simplement une occasion offerte aux Suédois de mieux exprimer leurs sympathies françaises. Et c'est pourquoi cette visite a été si profondément utile.

Un wagon de luxe suédois, envoyé en Allemagne au-devant des hôtes français, a symbolisé de la manière la plus délicate, le désir de supprimer, entre la France et la Suède, les transitions et les intermédiaires, tout ce qui était de nature à oblitérer la vue et à fausser la compréhension mutuelle. Et, dès leur débarquement sur le sol de la Suède, les ambassadeurs de Paris ont pu noter que le moindre prétexte était saisi au vol pour resserrer ce contact direct.

A peine arrivés à Stockholm, ils lisaient dans le « Dagens Nyheter », un article en français dû à la plume du directeur Wickmann, où la France victorieuse et saignante encore de ses blessures était superbement glorifiée comme la « Grande Nation » à titre éternel. Même note émue et amicale dans les leaders des autres journaux, dans les premiers saluts de bienvenue officielle, les toasts de M. Cederborg, président du Conseil municipal de Stockholm, de M. Henderstjerna, gouverneur de la ville, buvant au « printemps de la France après les longs hivers des épreuves subies », et, le lendemain dans le toast porté par le comte Wrangel, ministre des Affaires étrangères, à l'amitié franco-suédoise qui, à l'instar de la nef de Paris, flotte parfois, mais ne sombre jamais.

Et au fur et à mesure que s'écoulaient les heures de la « semaine française », le séjour de nos compatriotes se nuançait toujours davantage de charmante intimité. Au dîner d'adieu, dans un restaurant d'où l'on admirait la fine silhouette de Stockholm sur un ciel d'aurore boréale, M. Le Corbellier et ses collègues, résumant les impressions moissonnées, se déclaraient impuissants à traduire leur reconnaissance et leur enchantement.

A chaque pas, en effet, il était permis de mesurer la place occupée par la France dans un pays dont l'histoire s'est si étroitement liée à la Suède.

D. C...

M. Briand, docteur ès lois de l'Université de Galles

Paris, 29 mai. — M. Aristide Briand vient de recevoir la lettre suivante qui lui a été adressée par le prince de Galles :

Cher Monsieur Briand,

Le conseil des gouverneurs de l'Université de Galles est désireux de vous conférer le titre de « doctor of laws honoris causa », à l'occasion de mon installation en qualité de chancelier de cette Université, en reconnaissance des grands services que vous avez rendus à la cause des Alliés pendant la guerre, et pour marquer les cordiales relations qui existent entre la France et la Grande-Bretagne, et que vous avez tant fait pour porter à ce point d'intimité.

En votre qualité de Breton, le pays de Galles vous considère comme un enfant et espère que vous voudrez bien accepter ce titre et venir vous-même le recevoir à Cardiff, le 8 juin 1921.

Je demeure très sincèrement à vous.

Edward.

M. Briand a répondu au prince de Galles en le remerciant très chaleureusement, et en le priant d'exprimer ses remerciements à l'Université de Galles. Il avait espéré pouvoir se rendre à cette invitation. Malheureusement, les devoirs de sa charge ne lui permettront pas de prendre part à cette manifestation d'entente cordiale, on pourrait même dire « d'entente celtique ».

La prochaine Conférence de Boulogne-sur-Mer

Le point de vue français sur les modalités du Conseil

Paris, 29 mai. — Le Gouvernement français a fait parvenir hier au Gouvernement britannique, une note exprimant son point de vue sur les modalités du Conseil suprême qui doit se réunir à Boulogne pour y traiter la question de Haute-Silésie.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, cette note indique que la première chose à faire est de rétablir l'ordre et l'autorité de la Commission en Haute-Silésie.

Tant que des bandes allemandes et polonaises seront en présence aucune décision n'a de chance d'être acceptée.

Les Polonais sont actuellement disposés à se soumettre. Il faut espérer que les Allemands déposeront également les armes. L'arrivée de bataillons anglais de renfort ne peut qu'améliorer la situation.

Le gouvernement estime que le travail du Conseil suprême doit être préparé par une commission d'experts qui rédigeront un rapport sur les différents éléments du problème.

La réunion du Conseil suprême pourra avoir lieu aussitôt que l'ordre aura été rétabli en Haute-Silésie et que les experts auront terminé leur rapport. C'est cette procédure que le gouvernement français demande au gouvernement britannique d'accepter.

UN GRAND DÉBAT A LA CHAMBRE

Paris, 29 mai. — On prévoit qu'un débat non moins ardent que la dernière bataille sur les affaires extérieures va avoir lieu à la Chambre sur la situation financière.

On se rappelle que huit demandes d'interpellation ont été déposées sur ce sujet à savoir : par MM. Chassaigne-Goyon, Landry, Léon Blum, Vincent Auriol, Varenne, Sénac, Tixier et Calary de Lamazière. La Chambre, jeudi prochain, sera appelée à fixer la date de la discussion. On insistera notamment pour que le débat s'amorce dès le lendemain, mais il est probable que la priorité sera accordée à l'interpellation de M. Bouyssou sur les petits retraités.

En tout cas, M. Doumer demandera que la discussion sur la situation financière ne soit pas reportée de vendredi en vendredi, mais qu'elle se poursuive sans arrêt.

LE « MEMORIAL DAY » DE 1921

UNE MANIFESTATION FRANCO-AMÉRICAINE

Paris, 29 mai. — Comme tous les ans, depuis 1918, l'Amérique a célébré aujourd'hui la mémoire des soldats de l'armée des Etats-Unis levée pour la Grande Guerre. Le gouvernement français prend part à cette émouvante coutume; l'armée participe à ces cérémonies. Cette année est la dernière où des morts américains se trouvent encore dispersés par tout le territoire de France et pour cette raison le « Mémorial Day » de 1921 revêt une signification spéciale, car à partir de cette date, les tombes américaines seront réunies dans les 4 grands cimetières américains de Suresnes, près de Paris; de Romagne-sur-Montfaucon, au nord de Verdun; de Bony, près de St-Quentin; de Belleau, près de Château-Thierry.

A Paris, la cérémonie a commencé à 10 heures 30. Dans les différentes églises américaines un service religieux a été célébré à la mémoire des glorieux morts. A 11 h., un cortège s'est formé et s'est rendu à la tombe du soldat inconnu, afin d'y déposer des palmes et des couronnes.

M. Hugh C. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, s'est avancé et a prononcé un discours :

Je dépose cette couronne, dit-il, sur le tombeau du soldat inconnu qui repose ici comme type et symbole de la France héroïque.

Il est mort pour la France comme la France elle-même était prête à mourir pour la liberté. Votre lieu de repos, simple tombe pour vous, est pour nous un reliquaire sacré où vos compatriotes viendront comme au pied d'un autel, prier pour la France. Nous faisons des vœux pour que les guerres puissent cesser à l'avenir, mais, hélas! il en sera ce que Dieu voudra. La France menacée saura protéger les siens. Le monde sait ce qu'il lui doit. Ses alliés lui resteront fidèles.

Un message du Président Harding

Washington, 29 mai. — Le président Harding, à l'occasion du « Memorial Day » a adressé un message à l'Américain Légion :

Le Président rend hommage à la mémoire de ceux qui sont tombés jadis pour la défense du sol de la Patrie et à ceux qui, aujourd'hui, sont morts sous d'autres cieux, pour la défense et la liberté de l'humanité.

Il ajoute qu'il a pleinement confiance dans le parachèvement de la paix et que l'objet de tout Américain doit être de prévenir, dans l'avenir, le renouvellement d'une catastrophe aussi épouvantable.

A la mémoire des soldats italiens tombés en France

L'INAUGURATION DU MONUMENT DE BLIGNY

Le départ de Paris de la délégation italienne

Paris, 29 mai. — La délégation italienne, ayant à sa tête le général Albricci, se rendant

M. BARTHOU

à Bligny, où doit avoir lieu la pose de la première pierre du monument élevé à la mémoire des soldats italiens morts en France, est partie, ce matin, à 7 h. 30, par la gare de l'Est.

A REIMS

Reims, 29 mai. — La délégation italienne, qu'accompagnaient M. Barthou ministre de la guerre, le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie, le maréchal Pétain et le général Buat, chef d'état-major général de l'armée, a été reçue à sa descente du train, sur le quai de la gare décorée de drapeaux français et italiens, par M. Brissac, préfet de la Marne, M. Mounecier, sous-préfet, le général Duport, commandant la région, M. Roche, maire de Reims, et les membres du Conseil municipal.

UNE RECEPTION A LA MAIRIE

Après les présentations, le cortège se forme et se dirige vers l'ancien séminaire, transformé en mairie. M. Roche souhaite la bienvenue à la délégation italienne. Il célèbre la fraternité qui a uni les deux armées sur les champs de bataille et la grandeur de l'Italie.

Après lui, le préfet de la Marne, M. Brissac, exprime les mêmes sentiments.

Puis le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie, apporte le salut de son pays à la cathédrale de Reims qui, dit-il, se dresse encore plus belle aux yeux du monde entier, aujourd'hui qu'elle est mutilée.

Il glorifie la France, la France qui est, dit-il, terrible à ses ennemis, hospitalière à ses amis et douce à habiter.

M. Barthou prend alors la parole pour célébrer l'amitié qui unit l'Italie à la France. « ces deux pays que tout réunit et que rien ne pourra séparer ».

Le cortège regagne le centre de la ville où un lunch est offert.

Sur tout le parcours, la population est nombreuse et suit avec entrain la délégation italienne.

Le lunch est à peine commencé quand arrive Mgr Luçon, cardinal-archevêque de Reims, à qui le général Albricci, le maréchal Pétain et les officiers étaient allés rendre visite dans la matinée, alors que le prélat était absent et qui, maintenant, vient rendre cette visite.

M. Barthou s'avance vers lui les mains tendues et on incite pour qu'il prenne part au lunch. Mgr Luçon accepte. Le repas a lieu dans la plus étroite et la plus cordiale camaraderie.

A BLIGNY

Un peu après midi, on prend place dans des automobiles pour se rendre à Bligny. Tout en haut de la colline de Bligny flottent au sommet d'un mât, les trois couleurs italiennes. Là est le cimetière de Bligny où reposent plus de 1.500 soldats italiens morts sur le sol français.

A l'intérieur du cimetière, des soldats italiens montent la garde. A l'extérieur, des deux côtés de l'entrée, sont massés une compagnie du 106e d'infanterie avec sa musique, et un détachement italien. Sur le terre-plein qui entoure ce « campo santo », la foule est venue très nombreuse. A l'arrivée de la délégation, la musique joue la « Marseillaise » et l'hymne italien. Le drapeau du 89e et sa garde d'honneur, entrent dans le cimetière, se dirigent vers le centre où s'élève une croix sur le socle de laquelle on dépose une superbe couronne (Le 89e infanteria Agli, Caduti).

Après un moment de recueillement, le cortège fait le tour du cimetière, tandis que la compagnie du 106e gagne la hauteur où aura lieu tout à l'heure la pose de la première pierre du monument commémoratif. Le cortège gagne le sommet de la colline où une estrade a été dressée.

Les discours

LE GENERAL ALBRICCI

Le général Albricci prend le premier la parole.

Le général Albricci rappelle que lorsque le 2e corps d'armée italien quitta le sol de France, il adressa au maréchal Pétain une lettre le remerciant de la confiance dont il avait honoré à l'avance ses soldats et la réponse du maréchal saluant les héros italiens tombés sur le champ de bataille et déclarant que la France honorera de la même vénération tous ceux qui sont tombés sur son sol.

Le général ajoute que la promesse du maréchal reçoit, aujourd'hui, la preuve éclatante d'avoir été comprise et accomplie, puisqu'elle réunit les Français et les Italiens non seulement pour célébrer la victoire, mais pour honorer le sacrifice.

Après avoir évoqué les combats du bois de Bligny, auquel participa le 89e d'infanterie italien, et montré l'heureuse initiative qui a décidé l'élévation de ce monument, il dit qu'en Italie un pareil monument se prépare pour honorer les soldats français tombés sur le sol italien.

M. BONIN-LONGARE

M. Bonin-Longare a parlé de la fraternité d'armes de la France et de l'Italie « qui ne date pas de cette guerre, qui remonte aux armées napoléoniennes de Russie et de Saxe »

Le sang de nos deux pays a coulé ensemble à Lutzen comme à Solférino et à Dijon, avant de couler sur les Alpes et la Marne, et nous devons nous rappeler aussi que toutes les fois où nos peuples ont combattu ensemble, la cause qui les réunissait sous le même drapeau, a toujours été celle de la liberté et du progrès.

[illegible] dernière guerre leur a procuré un bien inestimable, celui de compléter l'un et l'autre leur unité nationale, en résoudant au corps de la Patrie les provinces que l'étranger s'était approprées.

La persistance après la guerre de cet esprit de concorde et de solidarité humaine, qui a uni nos deux pays dans l'effort commun, sera meilleur gage de la paix universelle.

L'ambassadeur d'Italie termine ainsi son discours :

La France et l'Italie sont appelées à être le noyau de cette sainte alliance des peuples qui doit suivre la grande guerre du commencement du vingtième siècle.

La sainte alliance des peuples libres doit veiller aujourd'hui, autour d'un berceau, celui des idées nouvelles qui ont surgi de la grande crise que nous avons traversée, et doivent donner au monde pendant de longues années, cette organisation de paix stable humanitaire et laborieuse qui est la seule digne de notre civilisation.

M. BARTHOU

M. Barthou a évoqué la participation de l'armée du général Albricci d'abord aux journées de juin et de juillet 1918, qui sauvèrent la ville de Reims, puis aux actions d'octobre qui nous rendirent le Chemin-des-Dames.

Il a fait un vif éloge du général italien, dont le général Pétain appréciait si hautement la compétence, et il a rendu hommage au courage des troupes italiennes qui ajoutèrent de brillants faits d'armes à la liste glorieuse de leur corps d'armée.

Le ministre de la guerre a achevé ainsi son discours :

Le sang versé en commun a été la semence d'une amitié agrandie et qu'aucun malentendu ne pourra désormais ébranler.

La paix a montré les deux gouvernements unis dans la même politique pour obtenir enfin le bienfait longtemps disputé d'une sécurité durable et pour garantir avec les légitimes satisfactions de leurs droits historiques, la réparation des dommages subis.

A cette paix, établie sur les principes et sur le respect de la justice, ils travailleront du même cœur.

M. RIVET

M. Rivet, dans son discours, dit que la pierre qui va être posée sera la base d'une alliance qui doit, après la fraternité des batailles, unir dans la paix les deux sœurs latines qui ont lutté pour le même idéal et dont les mains puissantes élèvent le même flambeau.

Des allocutions sont ensuite prononcées par M. le maire de Bligny et le maréchal Pétain.

Le ministre de la Guerre s'approche ensuite de la pierre qui sera la première du monument dont le plan est dû à l'architecte Nénot, membre de l'Institut, et jette du ciment sur la pierre.

Le cortège se reforme et se dirige vers Epernay.

Après l'inauguration, le cortège s'est rendu à Epernay, où le maire, M. le comte de Chandon-Moët, a décerné au général Albricci, le titre de citoyen honoraire et de défenseur d'Epernay.

M. Barthou a remis à M. Bonetti, consul d'Italie, la médaille de la Reconnaissance française.

La réception terminée, on se dirige vers la gare où le train arrive presque aussitôt. Le train s'ébranle tandis que la foule crie : « Vive l'Italie ».

DES INCIDENTS ont marqué la manifestation au Mur des Fédérés

Paris, 29 mai. — Le cinquantième anniversaire de la Commune a été commémoré au cimetière du Père-Lachaise par les adhérents à la Fédération communiste de la Seine. Aucun discours n'a été prononcé. A chaque couronne accrochée au mur, des cris divers ont été poussés par les manifestants.

Divers incidents se sont produits à la porte du cimetière, où un groupe anarchiste refusait de replier sa bannière et place Gambetta, où les agents, provoqués par les manifestants, durent charger pour se dégager.

Plusieurs manifestants ont été arrêtés et conduits à la Mairie du 20e Arrondissement. Plusieurs d'entre eux sont blessés.

A 18 h. 15, la Garde Républicaine à cheval dégagea la place Gambetta.

Parmi les manifestants blessés, se trouve M. Ernest Laffont, député de la Loire, qui a été transporté dans une pharmacie voisine de la place Gambetta.

Le docteur Paul a examiné, à son domicile, M. Ernest Laffont, qui porte une large plaie contuse du cuir chevelu. Le député de la Loire ne sera entendu que mardi dans l'après-midi, par M. Lacombiez, juge d'instruction.

D'autre part, une soixantaine de commissaires de police ont été convoqués, ce soir, à 9 h. 30, chez le Procureur général. On ignore les motifs de cette réunion.

LE SACRE DE Mgr RÉMOND aumônier inspecteur de l'armée du Rhin

Besançon, 29 mai.— Aujourd'hui, à 8 h. 30, a eu lieu à la cathédrale St-Jean, le sacre de Mgr Remond, évêque de Clisma, aumônier inspecteur de l'armée du Rhin.

Le nouvel évêque a été consacré en présence d'une nombreuse affluence et des autorités civiles et militaires, par Mgr Hinbrecht, archevêque de Besançon, entouré de plusieurs évêques, dont ceux de Strasbourg, St-Claude, de Gap et de Tours. Dans l'assistance, on remarquait le général Demetz, représentant du général Degoutte commandant les troupes d'occupation : M. Love, représentant le ministre des affaires étrangères ; Max Hermand, le colonel Heirig représentant le président de la Haute-Commission interalliée des territoires rhénans ; le commandant Marquiset, représentant le ministre de la guerre.

M. Albert Sarraut à Toulouse

Toulouse, 29 mai. — M. Albert Sarraut, ministre des Colonies ; le maréchal Franchet d'Espérey et les représentants des nations latines, venus pour assister aux dernières manifestations de la décade latine, ont été reçus solennellement, ce matin, à 9 heures à la gare Matabiau, par toutes les autorités civiles et militaires de la ville.

Après s'être rendu à la Préfecture et au monument du Souvenir Français le cortège a gagné la cathédrale où une grande cérémonie, présidée par l'archevêque, a eu lieu.

GUILLAUME II VEND SON BOIS

Paris, 29 mai. — L'ex-kaiser auquel on reproche de n'avoir point encore sous plusieurs prétextes payé d'impôts à la commune de Doorn, vient d'imposer au contribuable une lourde charge à ses habitants. En effet, le bois qui commande si magnifiquement l'entrée du village et qui, comme on sait, fait partie de la propriété de Guillaume II, a été vendu hier devant notaire dans les bureaux de Huize-Doorn.

Malgré la défense de déboisement, le terrain a été vendu en seize lots. Plus de cinquante acheteurs s'étaient présentés. Toutefois, à la satisfaction générale, c'est la commune de Doorn qui s'est rendue acquéreur de la totalité des lots pour la somme de 74 825 florins. Quand on considère que le domaine tout entier a coûté 300.000 florins à Guillaume et que le bois en question en constitue environ la dixième partie, on ne peut s'empêcher de trouver que M. de Hohenzollern a fait une bonne affaire.

LES MÉFAITS COMMIS PAR DES BANDES HELLÈNES

Une enquête de la Commission interalliée

Constantinople, 29 mai. — La Commission militaire interalliée chargée d'enquêter sur les méfaits commis par des bandes hellènes dans les régions de Yalova Orkhangazi Guemlek, après avoir visité huit villages situés sur le littoral du golfe d'Ismidit, est rentrée à Constantinople.

Selon des renseignements officiels parvenus à la Sublime Porte la Commission a fait les constatations suivantes :

1. La localité d'Orkhangazi, comptant mille maisons, a été complètement incendiée, y compris tous les établissements scolaires, religieux industriels et d'utilité publique au nombre de 68.

2. Les sept autres villages ont été détruits, soit en entier, soit en partie.

Petites Nouvelles

Au cours de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Londun morts pour la Patrie, M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, a dit que nous serions preuve d'une coupable légèreté, si nous manquions de persévérance dans la volonté de désarmer l'Allemagne et de la contraindre au paiement intégral de sa dette.

L'assemblée générale de la Société nationale de retraites et de secours des sauveteurs médaillés par le gouvernement français, s'est tenue à Paris, sous la présidence de M. Leredu, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociales, qui a prononcé un discours très applaudi.

Le général Gouraud a offert un dîner en l'honneur de Sir Norbert Samuel et de l'amiral de Robeck. Les toasts échangés ont célébré l'accord franco-britannique que l'amiral de Robeck a déclaré être la véritable charte du monde.

LE PROCHAIN VOYAGE DE M. LOUCHEUR A CAMBRAI

M. Loucheur, ministre des Régions libérées, est attendu à Cambrai dans la soirée du 6 juin ; il doit arriver vers six heures du soir pour en repartir vers huit heures.

Il sera l'hôte de la Municipalité à laquelle s'est joint le sous-comité de Cambrai de la reconstitution industrielle.

M. Fraucey chef du cabinet du ministre, doit venir à Cambrai la veille pour faire une conférence sur les voies et moyens de reconstitution de la ville.

La remise de la croix de guerre à Bailleul

A la liste de personnalités qui assisteront aux fêtes du 7 juin à Bailleul il y a lieu d'ajouter MM. Charles Delesalle député du Nord ; le docteur Leduc, conseiller général, maire de Tourcoing ; le général Desikes; le vicaire général Jourdain.

L'étendard et un escadron du 6e chasseurs à cheval, sous les ordres du colonel commandant le régiment se rendront à Bailleul également.

LES AFFAIRES DE M. MABILLEAU

Ce que dit l'ancien président de la Fédération de la Mutualité

Paris, 29 mai. — On sait que c'est sur l'intervention de M. Dabilly que M. Mabilleau a été invité à se démettre de ses fonctions de président de la Fédération de la Mutualité.

M. Dabilly a porté plainte contre MM. Martin Marchal et Porret, agents d'affaires, qui se disant mandataires de M. Mabilleau, ont traité avec lui, au nom de la Fédération de la Mutualité, une affaire de lits, couvertures et literie, provenant de stocks américains pour les Régions Libérées.

M. Dabilly reproche à ses vendeurs : 1° d'avoir fait commerce avec des objets qui leur étaient offerts à des conditions spéciales pour les régions libérées; 2° d'avoir acheté 60 fr. ce qu'ils revendaient 138 fr.; 3° de lui avoir vendu ces lits un mois avant de les avoir achetés.

Jusqu'à présent le juge chargé de l'affaire, M. Lacombiez n'a retenu que la plainte de M. Dabilly contre M. Porret. Il a interrogé hier, M. Porret.

Ce lui-ci a déclaré, à sa sortie du cabinet d'instruction, que les accusations portées contre lui par M. Dabilly ne tiennent pas et que celui-ci ne pourra pas établir ce qu'il avance.

Le juge a également entendu, à titre de témoins, MM. Martin et Marchal.

D'autre part M. Mabilleau a déclaré :

— Je tiens à affirmer qu'à l'origine, le contrat que j'ai signé avec l'Intendance américaine comme président de la Fédération nationale de la Mutualité était d'essence collective réunissant des groupes des Régions libérées qui avaient sollicité mon intervention. L'affaire n'était pas « commerciale », puisqu'elle devait se réduire à une répartition d'objets entre les groupes avec une surcharge de prix représentant les frais. Les mécomptes survenus dans la suite par l'effet des délais, des inondations, des grèves, de la crise des transports et des détériorations de toute sorte, ont nécessité avec les groupes primitifs dispersés, lassés et mécontents, et qui a mis en jeu divers cessionnaires entre lesquels sont nés des litiges.

M. Mabilleau a terminé l'entretien sur ces mots :

Je prends entièrement la responsabilité des affaires ainsi traitées et je couvre MM. Martin et Marchal.

DERNIÈRE HEURE

Le IVe déjeuner du Comité France-Belgique

Paris, 29 mai. — Le 4e déjeuner du Comité France-Belgique a eu lieu aujourd'hui. Plus de 300 personnalités du monde parlementaire, financier ou commercial y assistaient.

M. Paul Doumer, ministre des Finances, présidait, entouré de M. Delacroix, ancien premier ministre belge, délégué belge à la Commission des réparations et de Mme De Weest, femme de l'échevin de Gand.

Parmi les autres personnalités présentes, citons du côté belge : MM. Neujean, ministre des chemins de fer; De Weest, Léon Hennebicq, président de la Ligne des Patriotes; Féron, ancien député de Bruxelles; Coq, député de Bruxelles; Neuens, directeur de la « Nation Belge »; Magnelli et Carpentier, sénateur de Liège; Thibaud, sénateur de Charleroi; Max Pastur, député; le recteur de l'Université de Bruxelles, etc.

Du côté français : MM. Daniel Vincent, ministre du travail; Danielou, député; Chambolt, Lucien Hubert, Reynaud, Gouge, Colgnet, sénateurs; Landry, Guernier, députés et anciens ministres, etc...

Au dessert des discours ont été prononcés par M. Lucien Hubert, sénateur des Ardennes, président français du Comité ; Neujean, ministre des travaux publics de Belgique; Daniel Vincent, Delacroix, ancien président du Conseil des ministres belges; Féron, ancien député de Bruxelles; Raphaël Georges Lévy, sénateur de la Seine et Brancart, député belge.

Au dessert, M. Lucien Hubert, sénateur des Ardennes, se félicite de voir les convives réunis, une fois de plus, pour accomplir une œuvre dont France-Belgique est tout le programme. Nos soldats sont morts ensemble, dit-il, il faut maintenant vivre ensemble. C'est peut-être plus difficile; c'est justement là que se montrera le rôle supérieur de notre civilisation. Après avoir vaincu ensemble, la France et la Belgique ont scellé, en commun, l'indispensable union militaire. Il est certes plus difficile de sceller l'alliance économique. Que chacun y mette du sien.

M. Neujean, ministre des Travaux publics de Belgique, parle dans le même sens. N'oublions pas, dit-il, amis Français, que la Belgique est un pays de production et d'exportation. N'élevons pas contre nous une barrière infranchissable de protectionnisme.

M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, déclara que c'est comme député du Nord qu'il prend la parole au nom du Gouvernement. Il rappelle diverses anecdotes de la guerre, et termine en affirmant la volonté et l'esprit pacifique de la France. Rappelant l'aide des Etats-Unis, il porte un toast à l'Amérique et à la Belgique.

[illegible] Belgique, [illegible] Belgique-France actuelle à une entente consacrée par un traité avec annexes et protocoles. Elle est assez solide pour n'avoir pas besoin de documents. N'élevons donc pas entre les deux pays des murailles de protectionnisme ou des remparts de cartel. Facilitons les problèmes économiques par une loyauté et une sincérité réciproques. Si jamais la sécurité de la France était compromise, elle verrait que l'amitié qu'a pour elle la Belgique, n'est pas limitée à certaines affinités et n'est pas l'apanage de quelques provinces. Si jamais les droits de la France étaient menacés, Anvers se lèverait pour les contenir, aussi bien que Liége et Charleroi. (Vifs applaudissements.)

L'orateur aborde ensuite la question des accords de Londres. Ces accords étaient nécessaires, dit-il, même si on les trouve insuffisants. La période douloureuse qu'ont traversée les deux pays, s'éternisait trop. Il fallait établir une base pour que les entreprises commerciales et industrielles reprennent confiance.

M. Féron, ancien député de Bruxelles, rappelle que MM. Jaspar et Briand ont déclaré qu'ils étaient prêts à user de la force si cela devenait nécessaire. Ces paroles engagent non seulement les gouvernements, mais les peuples. Et qu'on ne vienne pas parler de l'impérialisme de la France. Il faut réfuter cette calomnie qui s'insinue dans certains milieux belges. L'impérialisme de la France a consisté, alors qu'elle était accrochée elle-même partout, à envoyer des renforts à l'Angleterre et à la Belgique, au Mont Kemmel.

Un dernier toast est porté par M. Brancquart, député belge.

M. Lucien Hubert donne rendez-vous aux convives pour le prochain déjeuner, à Liége.

[illegible] Pape a reçu le général Baillaud. M. Jonnart a remis visite aux divers hauts prélats, notamment à Mgr Vanutelli, doyen du Collège des cardinaux, puis successivement au corps diplomatique accrédité au Saint-Siège.

Les réunions du Conseil Suprême

La future conférence de Boulogne-sur-Mer

Bruxelles, 29 mai. — Le « Soir » croit savoir que le gouvernement belge a été prévenu officiellement à sa représentation à la prochaine réunion interalliée de Boulogne-sur-Mer.

Un désir de la Grande-Bretagne

Londres, 29 mai. — On apprend, ce soir, que dans les milieux officiels anglais, on persiste dans le désir de voir le Conseil suprême se réunir au cours de la semaine.

D'après des renseignements de source anglaise, le gouvernement anglais aurait fait part de ce désir au gouvernement français.

L'Assemblée générale annuelle de l'Union des Femmes de France

Paris, 29 mai. — L'Union des Femmes de France a tenu, cet après-midi, son assemblée générale annuelle.

L'amiral Vindry représentait le Président de la République. Après une allocution de la présidente, qui a rappelé l'œuvre admirable des femmes de France, l'assemblée a entendu la lecture des rapports moraux et financiers. Puis une partie musicale et littéraire a clôturé la réunion.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Maginot, ministre des Pensions, s'est rendu, dimanche, à Gerardmer pour présider l'assemblée générale du Comité des Anciens Combattants.

— Les groupes des « Amis de l'exploité » ont tenu un congrès national à Bruxelles. L'ordre du jour était la constitution d'un parti communiste belge adhérent à la 3e Internationale. Par 713 voix contre 35 et 30 abstentions, le congrès a déclaré constitué le parti communiste belge.

— De Washington : Samedi soir, au cours d'un violent orage, un avion militaire, transportant cinq officiers et deux civils, est tombé près de Morgantown. Les sept hommes ont été tués.

On télégraphie de Washington que le département d'Etat a été informé de la chute de Vladivostock.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

AU PARC DES PRINCES. — Paris, 29 mai — Course à l'américaine (100 kilom.) : 1er, Vandenekke-Depaw, 80 p., en 2 heures 30'52" ; 2e, Debaets-Persyn, à 2 tours, 94 p.; 3e, Deruyter-Aerts, 19 p.; 4e, Lorrain-Rousseau, 7 p.

Anvers, 29 mai. — Match franco-belge derrière grosses motos : 1er Fossier; 2e Guignard; 3e Huybrechts; 4e Wouters.

Course d'une heure derrière grosses motos : 1er Guignard, 73 kil. 800; 2e Fossier, 68 kil. 100; 3e Huybrechts, 65 kil. 200; 4e Wouters.

TOUR D'ITALIE CYCLISTE. — Troisième étape : Bologne-Pérouse (321 kilomètres). — 1er, Girardengo, 2e, Belloni; 3e, Lucotti; 4e, Brunero, 5e, Sivotti; 6e, Baimo; tous en 12 h. 21'27".

Classement général : Girardengo, Belloni, Sivotti, Lucotti.

ATHLÉTISME

LE CONGRÈS DE GENÈVE. — Genève, 29 mai — La dernière séance du Congrès international d'athlétisme a pris fin, samedi, à 18 heures. Le football-rugby, qui, jusqu'ici, était facultatif, sera réclamé comme épreuve régulière. La liste officielle des records mondiaux a été établie. Le Marathon sur route (42 kilomètres) est supprimé dans cette liste.

Le conseil fédéral de la [illegible] en [illegible] en activité jusqu'à [illegible] kilos. [illegible] du Portugal, [illegible] comme ville du prochain congrès, en 1924.

COURSES A PIED

CHAMPION ECOSSAIS BATTU PAR LE FRANÇAIS DE NYS. — Paris, 29 mai. — 5.000 personnes ont assisté à la réunion organisée au Stade Pershing, en l'honneur du match pédestre qui mettait en présence, sur 10 milles, le champion écossais Mac Rae, détenteur du titre mondial de la distance, et Léon De Nys, qui faisait ses débuts en course comme professionnel.

Le match devait avoir lieu entre Vermeulen et Mac Rae, mais à la suite d'un accident survenu à Vermeulen, au cours de son entraînement, son remplacement fut décidé par De Nys, celui-ci a battu le champion du monde par près de 300 mètres d'avance.

La victoire de De Nys, qui fut très applaudie, a été accueillie avec enthousiasme. Il a couvert les 16 milles en 54'20" 4/5.

AUTOMOBILISME

Paris, 29 mai — La Targa Florio a été gagnée par Masetti, sur voiture Fiat, qui enlève la première place du classement général. La voiture allemande, Mercédès, enlève sa catégorie, mais en seconde du classement général.

HOCKEY

L'OLYMPIQUE LILLOIS, CHAMPION DE FRANCE. — La finale du Championnat de France, qui mettait aux prises, à Lille avenue de Dunkerque, l'Olympique Lillois et le Lyon Olympique Universitaire a été pour les nordistes l'occasion d'un joli succès.

Tous les journaux de sports avaient prononcé la défaite des Lillois; leurs adversaires venaient de remporter une victoire récente sur le Stade Français, champion de France depuis 1919. Grâce à leur courage et à une science supérieure du jeu, les Lillois ont remporté une éclatante victoire.

La partie fut chaudement disputée. Au cours des deux mi-temps, rien ne fut marqué ni d'un côté, ni de l'autre, et il fallut recourir à des prolongations pour obtenir une décision.

Le jeu des Olympiens l'emportait nettement sur celui de leurs opposants, et la victoire devait leur revenir. A la prolongation, les Lillois marquaient trois buts.

FOOTBALL-ASSOCIATION

DELTIC-CLUB BAT NEWCASTLE. — [illegible] — Le Celtic-Club de Glasgow [illegible] United, par 3 buts à 0.